



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 8 avril 2020

Le Conseil communal a validé le processus de régionalisation et la création pour le 1er juillet 2020 d'une nouvelle entité nommée « Centre médico-social régional Sion-Hérens-Conthey ».

Par la même occasion, il a désigné :

- Mme Anne-Lise Solliard, conseillère communale en charge des affaires sociales, pour représenter la sub-région du Coteau au sein du futur comité du CMSR Sion-Hérens-Conthey
- M. Vincent Reynard, vice-président et membre de la commission des affaires sociales, pour représenter la Commune de Savièse à l'assemblée des délégués.

Ces deux désignations sont valables jusqu'à la fin de la présente période législative, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Conseil communal a accepté que le corps des sapeurs-pompiers de Savièse adhère à l'association du Centre de Secours et Incendie A et des Corps de Sapeurs-Pompiers de la région de Sion et environs.

Le Conseil communal a validé les processus présentés graphiquement pour les demandes d'autorisation de construire et les demandes de préavis. Ces processus sont publiés sur le site internet de la Commune.

Le Conseil a adjugé à Oiken SA la modernisation et l'adaptation énergétique ainsi que l'installation du système dynamique pour les routes communales des secteurs d'Ormône et de Diolly.

Le Conseil communal a adopté le règlement d'application relatif aux émoluments et frais du service sécurité communal. Ce règlement déploie ses effets immédiatement.

En raison de la crise sanitaire actuelle, la cérémonie des mérites et mentions sportifs et culturels pour l'année 2019, initialement prévue le dimanche 22 mars dernier, est reportée au dimanche 6 septembre prochain.

Le Conseil communal a donné son accord pour adhérer à l'association FloraVS, pour une durée de 4 ans.

Le Conseil communal a été informé que l'inauguration du « Sentier des peintres » et le vernissage du « Forum saviésan » à la Maison de la Culture, prévus conjointement le samedi 16 mai, sont reportés à une date ultérieure, à la mi-juin ou au début septembre (à associer au vernissage du FOCUS > Chavaz).

Dans le cadre de l'extension de la structure d'accueil, le Conseil communal a :

- adjugé les phases 4.41 et 4.53 au bureau d'architecture arch&immo Jérôme Luyet Sàrl
- attribué la fourniture et la pose de containers à la maison Jaquet SA

Le Conseil communal a préavisé favorablement, pour l'année scolaire 2020-2021, la nomination de

- M. Olivier Bucher – pour le poste d'enseignant au cycle d'orientation à temps complet
- Mme Jessica Sierro-Moix – pour le poste d'enseignante à temps partiel (40%) – classe 5H
- Mme Emilie Duchesne – pour le poste d'enseignante à temps complet – classe 1H-2H

Le Conseil communal a confirmé son approbation pour le dossier d'homologation de l'itinéraire cyclosporitif prioritaire Vuisse – col du Sanetsch, via Chandolin.

Le Conseil communal a donné son accord pour les modifications apportées au parcours VTT des communes des coteaux du soleil, pour les secteurs situés sur le territoire saviésan.

Le Conseil communal a accepté l'achat d'une broyeuse à branches auprès de la maison Norépièces pour le service des travaux publics.

Le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Pierre-Pascal Zuchuat la réalisation d'un Terramur, pour la route du vignoble, secteur Vuisse / Crettaz Rossier.